

LES INTRODUCTIONS VOLONTAIRES

Par introductions volontaires, nous entendons des opérations qui ont été faites sciemment, en toute connaissance et à des fins précises. En l'occurrence, celles qui ont eu lieu à partir des années 1950 dans plusieurs massifs montagneux en Auvergne concernent trois espèces : le chamois, le mouflon méditerranéen et la marmotte qui ont été introduits par les fédérations de chasse afin de diversifier le type de gibier disponible.

De nos jours, leurs populations ont atteint un seuil qui leur permet d'occuper un très grand nombre de sites et leur attrait va bien au-delà du simple intérêt cynégétique. Les randonneurs sont ravis d'observer ces espèces dans un milieu où, sans elles, peu d'animaux sauvages seraient visibles. Nombre de documents de promotion de la région citent d'ailleurs leur présence comme un atout touristique.



LA MARMOTTE DES ALPES

La marmotte est présente dans les massifs auvergnats du Cantal, de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme. La première introduction a eu lieu dès 1959 au pied du Sancy, puis une douzaine d'individus ont été lâchés au Verrou de Courte en 1978.

Ces individus ont colonisé une grande partie du massif et du plateau du Géraldier pour atteindre environ 100 groupes familiaux. Dans le département du Cantal, après un premier lâcher en 1964 sur la commune de Lavessière, 150 marmottes ont été introduites en 1989 dans les monts du Cantal.

En Haute-Loire, une centaine d'individus ont été implantés dans le massif du Mézenc avec succès, puisque l'on dénombre de nos jours environ 130 groupes familiaux répartis sur 30 communes du massif, y compris côté Ardèche.



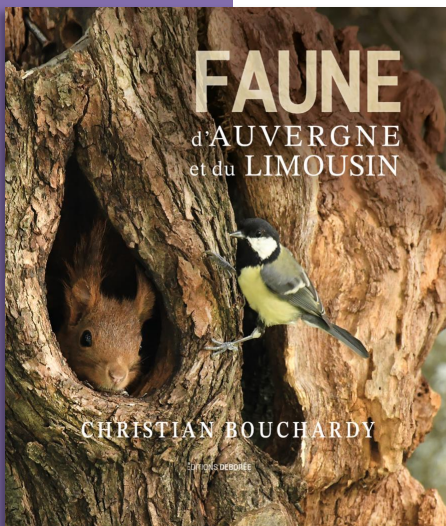
La marmotte n'est visible qu'à la belle saison car elle hiberné dans un terrier profond d'octobre à avril. Pour observer les marmottes, il convient de scruter les éboulis rocheux car elle aime se chauffer au soleil, allongée sur les pierres bien exposées.

Contrairement aux Alpes, et bien que réintroduite par les fédérations départementales des chasseurs, la marmotte n'est pas chassée en Auvergne.

Concernant la marmotte, on pourrait presque parler de réintroduction, car elle était déjà présente au paléolithique jusqu'en plaine et au néolithique dans les montagnes auvergnates.



LES INTRODUCTIONS VOLONTAIRES



UNE COHABITATION HARMONIEUSE



Milan noir.



Plusieurs rapaces peuvent cohabiter sur un même espace d'une certaine surface tout en consommant le même type de proies, pour l'essentiel des petits rongeurs, grâce à leurs techniques de chasse différentes.

Le milan noir survole champs et prairies à faible hauteur pour fondre brusquement sur sa proie, comme le fait aussi le busard cendré (voir p. 32).



Busc variable.

La busc variable se perche sur une branche ou un piquet de clôture où elle attend patiemment d'apercevoir sa proie pour la capturer.



Busc variable.



Faucon crécerelle.



Busc d'apivare.

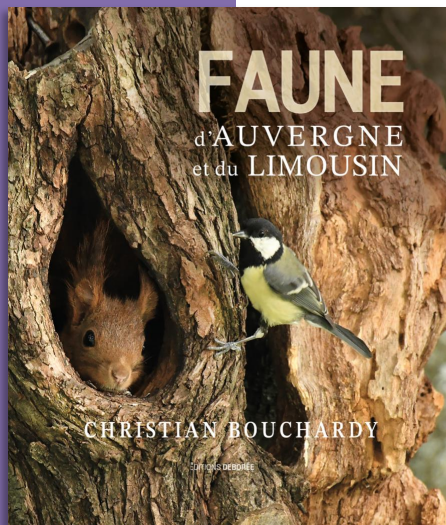
A contrario, d'autres rapaces peuvent cohabiter avec leurs congénères car ils sont très spécialisés, tels la busc d'apivare, qui se nourrit de bourdons et d'abeilles, ou le crécerelle jean-le-blanc, grand chasseur de reptiles.



Faucon crécerelle.

Quant au faucon crécerelle, il patrouille et fait du surplace en battant vigoureusement des ailes afin de respirer des courants d'air qui constituent l'essentiel de ses captures.

On dit alors qu'il fait le saint esprit.



FAUNE

d'Auvergne
et du Limousin

CHRISTIAN BOUCHARDY

UN PLAN NATIONAL D'ACTION



Sur cette image, on distingue les marques alaires colorées qui permettent d'identifier l'individu sans pour autant le gêner en vol.

LE MILAN ROYAL

Le milan royal est facile à identifier en vol grâce à son plumage brun roux marqué de deux grandes taches sous les ailes et à sa longue queue très nettement échancrée.



Après plusieurs déclinés successifs dans les années 1990 puis 2000, la population nicheuse française, estimée à seulement 3 000 couples, a retrouvé une certaine stabilité.

Le milan royal est un rapace menacé endémique à l'Europe. Son aire de répartition s'étend du sud de la Scandinavie à la péninsule ibérique. En France, le noyau principal se trouve dans le Massif central majoritairement en Haute-Loire, Cantal, et Puy-de-Dôme, ce qui confère à l'Auvergne une responsabilité importante dans la survie de l'espèce. Dans le cadre du plan national d'action, la LPO assure un suivi des populations sédentaires et migratrices, car nombreux sont les milans royaux du nord de l'Europe qui hivernent dans le massif central. Juste avant leur envol du nid, un grand nombre de poussins ont ainsi été équipés de bagues, de marques alaires et de balises GPS permettant de suivre leur comportement et leurs déplacements. Ces études ont fourni de précieux renseignements afin de sauvegarder l'espèce. Les principales causes de disparition sont la dégradation de l'habitat, l'empoisonnement direct par les appâts empoisonnés ou indirect par les rongeurs intoxiqués lors de la lutte menée contre le campagnol terrestre, et la collision avec les éoliennes.

• 126 •

UN MILIEU TRÈS SPÉCIFIQUE



Sterne casine.



Des panneaux d'information sont placés sur les îles et tout autour du site.



SURVEILLANCE DES STERNES DE MOULINS



Les sternes pierregarin et casine ont la particularité de nicher à terre sur des bancs de sable et de gravier.

Où, ce type de milieu est très rare dans nos régions. Un des seuls endroits conforme aux besoins des oiseaux qui sont très sensibles au dérangement, se trouve à Moulins dans le Val d'Allier, au pied du pont Régemortes, sur des îles très propices à la nidification, mais... le lieu, proche de la ville, est très fréquenté.

En période de basses eaux, les îles, trop facilement accessibles, sont piétinées par des promeneurs et leurs chiens, des familles de baigneurs, des pêcheurs et des canotistes.

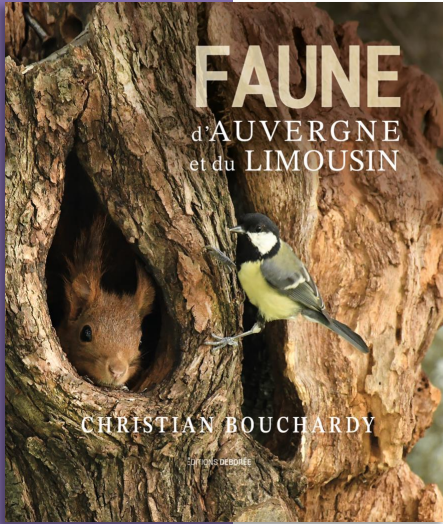
Les sternes sont fréquemment dérangées et leurs œufs et poussins détruits.

Il a donc fallu mettre en place une surveillance quotidienne durant toute la période de nidification afin de surveiller le site et informer voire dissuader les importuns.

Grâce à cette action chronophage, menée essentiellement par des bénévoles de la LPO, avec l'appui des autorités locales, ce sont des centaines de nichées qui sont protégées et arrivent à terme avec l'envol des jeunes.

Il ne fait pas de doute que, sans cette action exemplaire, les sternes déjà très rares, auraient tout simplement disparu du Val d'Allier.

LA PROTECTION DE LA NATURE



MONTAGNES ET GORGES • VIVE LA HAIE • LES FORÊTS
• LES MILIEUX AQUATIQUES • LA VILLE ET LA MAISON •
MIGRATEURS ET HIVERNANTS • QUI MANGE QUI,
ET QUOI ? • UNE HISTOIRE MOUVEMENTÉE •
LA PROTECTION DE LA NATURE